

« Pour une prise en compte des facteurs géo-historiques de l'eupéanisation »

papier présenté dans le cadre de la Section thématique 46

L'EUROPÉANISATION ET SES COINS D'OMBRES

VERS UNE NORMALISATION DES ÉTUDES EUROPÉENNES

Ne pas citer – Papier en cours de rédaction

Fabrice Larat

Directeur du Centre d'expertise et de recherche administrative, Ecole nationale d'administration

Résumé

Cette communication se propose d'explorer les zones d'ombre qui entourent le concept d'eupéanisation en utilisant une approche permettant de raccrocher le temps court de l'histoire de la construction européenne avec le temps long des expériences historiques qui ont marqué les différentes parties du continent au fil des siècles. En se situant dans une approche systémique de l'intégration européenne, la communication analyse les marqueurs géo-historiques que représentent différentes expériences politiques et socio-culturelles faites par les composantes de l'UE dans le passé. Celles-ci constituent à la fois a) le terreau de l'eupéanisation (facteurs facilitateurs en termes de volonté et capacité des États à se conformer - ou non - aux évolutions entraînées par l'intégration), b) les filtres affectant sa perception et son fonctionnement (manière dont ils conçoivent et appréhendent l'intégration, sa légitimité, sa finalité et ses réalisations), c) ainsi que le cadre même de l'eupéanisation (cadre normatif de référence, capacité de l'Union à se mettre d'accord sur ses orientations et ses politiques).

Grâce à cette étude longitudinale, on peut voir l'empreinte que le passé des États membres laisse sur le développement de l'Union européenne et comment il influence à la fois la nature et les formes de l'eupéanisation, mais aussi la volonté et la capacité des composantes de l'UE à se conformer à ses règles et principes et par extension à s'adapter en conséquence.

Summing up

This paper will explore some of the aspects covered by the concept of Europeanisation which have been neglected until now. Its approach combines the short-term history of the process of European integration since 1945 with an historical analysis on the long-run, focusing on the historical marks which the past has left on different parts of the Old Continent during the last centuries. Starting from a systematic understanding of integration in Europe, this paper will analyse « geo-historical markers » ie the impact coming from a series of political and social historical events experienced by various different parts of today's Europe in the past.

This paper argues that such « markers » can be considered as (a) the nurturing elements for integration (factors that have a positive influence on the European Union Member States' will and capacity to comply and adapt – or not – with changes brought about by the process of integration) and (b) filters that modify the way integration is perceived (its legitimacy, its objectives and the way it works) and, last but not least, (c) the framework within which EU integration takes place (norms and references the European Union's capacity to to agree on policy making and important decisions).

Thanks to this longitudinal study of Europeanisation, we can see the footprints left by the past of the EU Member States on the development of the EU today and the way in which they shape both the nature as well as the different forms of Europeanisation.

Introduction

« Il est difficile de tenir sans malaise la Russie pour un pays d'Europe [...] La Russie n'a jamais eu ni Renaissance, ni Athènes ; ni Bacon, ni Montaigne. Il y a toujours, en Russie, ce qui se veut Sparte et ce qui se veut Byzance. Sparte s'intègre facilement à l'Occident, Byzance, non ».

André Malraux, Postface à « Les conquérants », in Œuvres complètes, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1989, p. 275- 276.

On peut bien évidemment discuter ce point de vue du romancier devenu Ministre de la culture concernant le caractère l'appartenance problématique de la Russie à l'espace culturel européen. Il n'en reste pas moins que les arguments qu'il avance pour justifier son verdict méritent de retenir l'attention du chercheur intéressé par la définition de ce qu'est l'Europe et par la recherche de critères participant à sa délimitation. Si on se place dans la perspective adoptée par Malraux, la question de l'appartenance à l'Europe serait déterminée par l'existence - ou l'absence - dans le passé d'une nation d'expériences historiques particulièrement importantes du fait de l'empreinte qu'elles ont laissée. Le fait qu'un pays ait ou non été marqué dans son passé par telle ou telle époque majeure de l'histoire du continent (dans le cas cité l'Antiquité grecque et la Renaissance) le qualifierait pour ce qui est de son appartenance à cette communauté de civilisation qu'est l'Europe. A l'opposé, certaines formes d'organisation socio-politique liées à une expérience historique donnée (le césaropapisme de Byzance) seraient quant à elles disqualifiantes. Il en va de même pour certains courants culturels transnationaux incarnés par des penseurs ou artistes et présentant des caractéristiques partagées par les autres peuples et états européens et qui sont visiblement considérées comme constitutives de ce qu'est ou doit être l'identité européenne.

Au-delà de leur signification pour l'analyse de la vision du monde de leur auteur, on peut se demander quelle est la pertinence de ces remarques pour l'Europe d'aujourd'hui qui a pris la forme inédite d'une union économique et politique en pleine évolution ? Dans quelle mesure une telle approche permet-elle de comprendre certains aspects encore peu clairs du processus d'eupéanisation par lequel cette communauté qu'est l'Europe progresse sur la voie de l'intégration ?

Le présent papier se propose d'éclairer ces zones d'ombre liées au passé en prenant en compte le rôle des facteurs géo-historiques auxquels Malraux fait allusion dans la citation reproduite ci-dessus. De fait, pour qui veut tenter d'ouvrir la boîte noire de ce phénomène complexe qu'est l'intégration européenne, une analyse « en amont » du cadre au sein duquel les

différentes formes d'eupéanisation ont lieu présente bien des avantages. Elle permet notamment de raccrocher le temps court de l'histoire de la construction européenne telle qu'elle s'écrit depuis 1950¹ au fil des différents traités et élargissements, avec le temps long des expériences historiques qui ont marqué les différentes parties du continent au fil des siècles, apportant ainsi à l'analyse de l'eupéanisation la profondeur historique qui lui faisait en grande partie défaut jusqu'alors.²

Dans cet esprit, ce papier va tout d'abord poser le cadre conceptuel de l'analyse en se penchant un premier temps sur le rôle des facteurs géo-historiques dans processus d'eupéanisation ce qui nous donnera l'occasion de préciser notre hypothèse de départ et définir la problématique (1.1) avant d'aborder la dimension cognitive de l'expérience historique et sa signification politique (1.2). Dans une deuxième partie consacrée à la cohérence et hétérogénéité des expériences historiques au sein de l'UE, nous dresseront un état des lieux en introduisant les données empiriques rassemblées à cet effet (2.1) puis en présentant les grandes tendances qui s'en dégagent (2.2). La troisième partie donnera l'occasion de s'interroger sur le poids de l'histoire dans le processus d'eupéanisation. La réalité de cette relation sera concrétiser autour de deux facteurs essentiels à l'action public que sont l'identité (3.1), la confiance et le sentiment de familiarité (3.2) tandis que dans une troisième sous-partie nous exposerons la notion de résonance cognitive (3.3) avant de s'intéresser aux raisons et effet du rapport problématique qu'entretient l'UE à l'histoire et à la mémoire (3.4).

1. Cadre conceptuel

Le phénomène que représente l'eupéanisation (compris à la fois comme facteur et comme manifestation du processus d'intégration économique, politique et sociale que connaît l'Europe depuis maintenant six décennies) a fait l'objet d'une attention croissante dans la littérature scientifique au cours des dernières années.³ Sa définition comme processus de construction, diffusion et institutionnalisation de règles formelles et informelles, procédures et

¹ L'approche suivie dans ce papier s'inscrit dans le prolongement de nos travaux précédents sur l'histoire de la construction européenne. Même si formellement, le processus d'intégration ayant abouti à la fondation de l'Union européenne remonte aux traités de Rome (1958) voir sous une forme partielle au traité de Paris (1951), différentes formes d'intégration l'on précédé et accompagné.

² Les rares exceptions portent essentiellement sur le cas des pays ayant participé aux deux derniers élargissements de l'UE. Voir à cet effet Frank Schimmelfenni and Ulrich Sedelmeier (eds) "The Europeanization of Central and Eastern Europe". Ithaca, N.Y.: Cornell University Press 2005; des mêmes auteurs "The Politics of European Union Enlargement: Theoretical Approaches". London: Routledge 2005.

³ Pour une bonne vue d'ensemble des travaux existants et de l'évolution des problématiques, cf. les *Living reviews* de Sedelmeier (2006) et Schimmelfennig (2009).

paradigmes politiques, styles, croyances et normes partagées qui sont définis et consolidés lors de la fabrication des politiques communautaires (Radelli 2001, cité in Saurugger 2009, 258) permet d'appréhender le phénomène dans sa complexité et dans son caractère évolutif. On constate en effet qu'à côté des politiques publiques, différents éléments importants pour le fonctionnement de leurs institutions ou administrations des Etats de l'UE sont également affectés par processus d'eupéanisation.⁴

Toutefois, l'analyse de la nature et de l'influence des structures cognitives et normatives, parties constitutives du fonctionnement des pays membres de l'Union européenne (UE) et conditionnant par la même l'eupéanisation, restent en grande partie sous-étudiées jusqu'à présent.⁵ Le présent papier se propose donc d'analyser les facteurs géo-historiques ayant marqué durablement une partie du territoire européen à un moment donné de notre histoire, et qui, à travers la conception des valeurs, normes et principes qui en découle et l'utilisation qui en est faite, interviennent tout à la fois sur le cadre de l'eupéanisation (à savoir sur la manière dont les États membres interagissent au sein de ce processus d'intégration par rapport aux institutions communautaires), de même que sur l'acteur central de l'eupéanisation qu'est l'UE (ce qu'elle est et comment elle évolue).

1.1 Facteurs géo-historiques et processus d'eupéanisation

L'adoption d'une approche systémique basée sur une analyse holistique de l'intégration européenne, c'est-à-dire appréhendée à travers ses cinq dimensions fondamentales, permet de cerner le rôle des facteurs géo-historiques dans le phénomène d'eupéanisation.⁶ Comme nous allons le démontrer dans les parties suivantes, ceux-ci représentent à la fois le terreau de l'eupéanisation (facteurs facilitateurs en termes de volonté et capacité des Etats à se conformer - ou non – aux évolutions entraînées par l'intégration), des filtres affectant sa perception et son fonctionnement (manière dont les États conçoivent et appréhendent

⁴ Nous pensons en particulier à l'eupéanisation des cultures administratives dans le cadre de l'émergence d'un espace administrative européen.

⁵ Cf. le diagnostic d'Ulrich Sedelmeier (2006, section 4.1.2) sur les lacunes en matière d'analyse des facteurs domestiques de l'eupéanisation. Comme le relèvent de leur côté Cirtautas et Schimmelfennig (2010, 423) "It is fair to say that legacies have not played a major explanatory role in either strand of this literature. Instead, the almost exclusive focus has been on contemporary structures, institutions and actor dispositions."

⁶ Il s'agit des cinq dimensions caractérisant le fonctionnement du processus d'intégration qui distinctives les unes des autres d'un point de vue analytique même si les nombreuses interrelations et des effets a) Relations existant entre les différentes parties de l'ensemble; b) Démarcation des parties les unes par rapport aux autres et à l'entité; c) Etat des éléments composant les différentes parties constituantes; d) Relations entre les parties constituantes et les organes communs; e) Frontière extérieure de la nouvelle entité. Pour une présentation détaillée, cf. Larat 2003, 12-13.

l'intégration, la légitimité, la finalité et les réalisations de l'UE), ainsi que des éléments constitutifs du cadre même de l'eupéanisation (cadre normatif de référence, capacité de l'Union à se mettre d'accord sur ses orientations et ses politiques).

De manière générale, l'attention portée aux cadres historiques nationaux pour comprendre le contexte dans lequel s'opèrent l'eupéanisation et ses interactions s'inscrit délibérément dans l'approche dite d'institutionnalisme historique développée par Pierson (1996). Dans la perspective d'une conception élargie de la *path dependency* ou dépendance au sentier, si on peut postuler que les institutions sont formées et établies historiquement, il convient alors de vérifier dans quelle mesure ces caractéristiques issues du passé conditionnent éventuellement la manière dont se déroule le processus d'eupéanisation.⁷

Hypothèse de départ et problématique

Si l'on part du principe que les institutions sont les agents d'une «routinisation du sens», empêchant - ou du moins rendant très difficile - la rupture des sentiers de dépendance empruntés par les décisions politiques, les expériences historiques faites sur un territoire à un moment donné peuvent marquer durablement l'attitude des populations et de leurs décideurs en ce qui concerne la vision du monde dans laquelle s'inscrit la prise d'une décision, mais aussi pour ce qui est des réactions des différents acteurs impliqués par sa mise en œuvre. Dans le cas de ce phénomène complexe qu'est l'eupéanisation, il s'agit notamment des facteurs conditionnant l'attitude par rapport aux objectifs de l'intégration européenne de manière générale, et plus particulièrement pour les différents acteurs de la nécessité de se conformer aux règles, normes et procédures qu'elle génère. Il se trouve par ailleurs que l'Union européenne et ses institutions reposent sur un certain nombre de principes, valeurs et normes dont les racines sont profondément ancrées dans des expériences historiques déterminées (Larat, 2005).

Sans pour autant se placer dans une logique essentialiste ou souscrire à un quelconque déterminisme historique, nous postulons donc que certaines empreintes que le passé a laissé sur le cadre cognitif et normatif des États membres influence dans une perspective dynamique à la fois

⁷ En cela, notre approche rejoint les préoccupations de Cirtautas et Schimmelfennig (2010, 425) dans leur analyse du lien existant entre conditionnalité, héritages (*legacies*) et conformité (*compliance*) dans le cadre du processus d'eupéanisation à l'œuvre avant et après l'accession des nouveaux États membres. "This question then returns us to the structural, institutional and cultural legacies differentially enabling and constraining the transmission of liberal democratic norms, practices and institutions. Simply bracketing the past and beginning causal analysis with the dynamics of electoral competition and the strategic choices of actors in the immediate political context, still leaves open 'the origins of the power configurations that the analysis is based upon'".

la nature et les formes de l'eupéanisation, mais aussi la volonté et la capacité des composantes de l'Union à se conformer à ses règles et principes, et par extension à s'adapter en conséquence.

Comme certaines études l'on montré, les pays qui deviennent membres d'une organisation internationale intègrent celle-ci avec leurs propres expériences et ils sont souvent en désaccord avec la signification des normes requises pour l'adhésion à cette organisation tout comme pour les comportements qui sont sensés en découler (Scherperreel and Zierler, 2011). Il se trouve par ailleurs que les normes et règles à la base de l'existence et du fonctionnement d'une organisation comme l'Union européenne ne sont pas forcément partagées par les nouveaux arrivants ou candidats de la même manière et dans la même mesure que par ceux qui étaient à l'origine de ces dernières, tout simplement par ce que les normes du fait de leur caractère « plastique » et malgré leur objectif qui est d'être respectées par tous ceux auxquels elles s'appliquent sont toujours relativisées d'une certaine façon.⁸

La question est donc de savoir, au-delà des intérêts dits nationaux généralement mis en avant, quels sont les facteurs qui permettent une interprétation similaire et consistante des normes communes à un ensemble en voie d'intégration, alors même que l'on peut s'attendre à ce que ces différents acteurs (pays fondateurs, nouveaux Etats membres, candidats) présentent une image hétérogène en la matière du fait de la diversité de leurs parcours historiques et de la manière dont leurs propres normes et référentiels d'action publique se sont constitués.⁹

Qui conçoit la question de l'eupéanisation comme un processus d'influence, d'adaptation et d'apprentissage se doit alors étudier dans quelle mesure les facteurs géo-historiques ont un impact en termes de similitudes ou de divergence de profil et d'orientation chez les États membres. Ce qui importe à ce niveau là, c'est l'influence des cadres de pensée structurant l'action politique et les choix initiaux des acteurs notamment en ce qui concerne les clivages politiques et sociaux, les traditions, structures formelles ou informelles, visions, normes, valeurs et discours par rapport à des éléments aussi importants pour le fonctionnement et la légitimité de l'Union européenne que sont la nation, l'État, le droit, l'intérêt général, les limites conditions de l'action publique, le rôle incombant à l'administration etc.

⁸ « Norms are plastic phenomena, which can be deployed and interpreted in different ways, by different actors, at different times ». C'est pour cette raison que l'élargissement d'une organisation internationale à de nouveaux membres est subjecte à condition : "Enlargement will proceed (a) if members endorse and similarly interpret IO's underlying norms, and (b) if applicants interpret the norms in a community-consistent fashion » (Scherperreel and Zierler, 2011, 21).

⁹ La question des fondements socio-culturels de l'univers normatif des États, de leurs racines et de leur influence sur l'attitude de ces derniers en liaison avec les différentes formes d'eupéanisation est évidemment plus difficile à traiter que pour les facteurs plus facilement mesurables que sont les positions défendues par des acteurs lors de négociations officielles.

Au delà, l'étude de ces facteurs permet on l'aura compris de mieux évaluer la qualité du «ciment» communautaire qui lie les différentes parties prenantes à l'eupéanisation et donc leur influence sur des éléments plus flous mais tout aussi importants comme la confiance entre les différents peuples et pays de l'UE, la croyance en une communauté de destin ou l'existence d'un vouloir vivre collectif (Delhey 2005). Ce genre d'influence est bien visible sur les différentes composantes de l'image de l'identité européenne que l'UE cherche à donner d'elle même comme une entité cosmopolite, comme puissance civile («la norme sans la force») ou comme pouvoir normatif (Kaina et Karolewski, 2009).

1.2 La dimension cognitive de l'expérience historique et sa signification politique

Afin de prendre toute la mesure du rôle que les facteurs géo-historiques peuvent jouer par rapport au phénomène d'eupéanisation, il convient de préciser comment le passé, ou plutôt la relation à des événements ou périodes appartenant à l'histoire peuvent agir sur le présent. Pour ce faire, il est utile de se référer à ce que Philippe Braud (1996, 81) appelle le « travail culturel de sédimentation des projections qui s'opère autour d'un symbole » dont l'interprétation, rappelle-il, nécessite un véritable travail d'exégèse car le symbole n'a pas de capacité d'évocation fixée *ne varietur* mais est affecté d'incertitude et de fluidité. On peut en effet voir dans les traces qu'une expérience historique laisse sur une collectivité l'existence de ce que Braud, dans le prolongement des travaux d'Edward Sapir, qualifie de symboles de condensation, lesquels contrairement aux symboles de référence dont le sens est fixé arbitrairement possèdent une forte charge émotive indépendamment de leur sens originel. Ce qui est intéressant dans ces symboles, c'est la charge affective liée à leur capacité virtuelle d'évocation, le symbole de condensation ayant dans certaines circonstances le pouvoir de déclencher de riches associations « réactivant à l'occasion une mémoire faite de savoirs engrangés, d'émotions éprouvées ou inculquées » (Braud 1996, 89). C'est à ce niveau là qu'interviennent ces instruments que Maurice Halbwachs (1994) a qualifié de « cadres sociaux de la mémoire » et dont l'individu et le groupe se servent pour recomposer une image du passé en harmonie avec les demandes du moment.

En fonction de la manière dont le passé agit et est utilisé à travers eux, on peut distinguer deux types de symboles de condensation ancrés dans l'histoire qui influencent sur le plan cognitif le fonctionnement de l'eupéanisation : a) les références actives à certaines expériences historiques en relation avec les différents enjeux de la construction européenne et b) le poids

d'expériences historiques sur le développement de valeurs et de visions du monde concernées par les différents aspects du processus d'europanisation.

(a) Dans le cadre européen, la référence faites par certains acteurs à tel ou tel aspects de la mémoire collective prend généralement la forme d'une instrumentalisation du passé à des fins de justification et d'argumentation, par exemple dans le cadre de prises de position liées à des enjeux politiques actuels ou dans un souci de mobilisation négative (contre un groupe ou une idée) ou positive (regroupement autour d'une figure ou d'un principe fédérateur). La référence à des expériences traumatisantes comme l'hyperinflation qu'a connu l'Allemagne pendant la période de l'entre deux guerres sert ainsi à légitimer le refus de certaines pratiques en matière de politique monétaire commune. Dans une veine opposée, l'invocation de figures présentées comme un précédent réussi d'unification d'une partie de l'Europe peut servir de symbole de ralliement, et ce, bien au-delà de la vérité historique.¹⁰

L'utilisation de symbole de condensation à dimension historique au niveau européen est facilité par l'omniprésence dans nos sociétés d'un passé qui dans nombre de cas s'obstine « à ne pas passer ».¹¹ La chute du mur de Berlin a ainsi permis à un certain nombre de conflits et de lignes de fracture historiques de remonter à la surface. Suite à l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale et orientale, des cas de dissonance cognitive sont apparus entre les anciens et les nouveaux membres de l'UE en ce qui l'interprétation de certaines périodes de l'histoire européenne et le jugement moral et politique qu'il convient de porter à leur égard, ces divergences portant en elles un aspect conflictuel non négligeable (Larat 2011). Des luttes soutenues opposent de cette manière certains groupes de parlementaires européens autour d'enjeux symboliques liés à l'histoire¹² ; une pierre d'achoppement et non des moindres étant l'attitude par rapport au nationalisme. Le processus d'intégration européenne initiée en Europe occidentale après 1945 reposait en effet en grande partie sur le rejet du nationalisme vu comme facteur destructeur et comme une des causes du suicide collectif qu'a connu le continent lors des deux guerres mondiales alors qu'à l'inverse, sa connotation est positive

¹⁰ C'est le cas de l'empereur Charlemagne souvent présenté comme *Pater europae* et dont les mannes sont volontiers invoquées par les défenseurs d'une certaine idée de l'Europe. Sur le rôle de la symbolique carolingienne pour la construction européenne, cf. Larat 2006b et 2009.

¹¹ Selon l'expression forgée par Henry Rousso et Eric Conan, « Vichy un passé qui ne passe pas » Gallimard, Folio Histoire, 2001.

¹² Pour Stefan Auer, il s'agit pour les représentants des pays d'Europe de l'Est de remettre en cause l'exclusivité du mythe fondateur que représente l'holocauste pour la construction européenne en obtenant son élargissement aux crimes du totalitarisme soviétique. Le rejet du stalinisme devant se situer au même niveau que celui du nazisme (Auer 2010, 7). L'enjeu fondamental est l'interprétation de la deuxième guerre mondiale et notamment de sa fin perçue à l'Ouest comme une libération et par les nouveaux pays membres d'Europe centrale et orientale comme la prolongation de l'oppression par les régimes communistes. Pour une analyse détaillée de ces débats aux sein des institutions européennes, cf. Schommer 2008.

pour les pays d'Europe centrale et orientale qui viennent seulement de retrouver leur pleine indépendance après l'effondrement du bloc soviétique (Auer 2010).

(b) Plus indirects et moins automatiques dans leurs effets, certains symboles de condensation découlant d'expérience historiques ne se font sentir qu'à travers des attitudes et postures intellectuelles : ressentiment à l'égard d'une autre nation, sentiment de fierté et éventuellement de supériorité, nostalgie, opposition ou adhésion à certains principes et valeurs, respect par rapport à des tabous, obligations morales ou principes considérés comme sacrés... Ces attitudes collectives qui sont bien entendu objet à évolution et à variations peuvent se traduire par des positions politiques héritées d'une ou plusieurs expériences historiques, même si elles ne s'y raccrochent pas toujours explicitement : discours de victimisation, affirmation d'un irrédentisme, revendications territoriales ou frontalières, demandes de réparations ou de reconnaissance d'une « faute » ou d'une responsabilité particulière par rapport à la propre communauté.

Dans son analyse de la portée émotionnelle des symboles de condensation, Ph. Braud (1996, 89) relève à juste titre que la capacité d'évocation symbolique de certaines références au passé n'est nullement en rapport avec la connaissance précise de l'histoire à remémorer ou des événements rappelés. Il se prête ainsi à des usages variés dont l'effet dépend de sa capacité de résonance, c'est-à-dire de l'écho qu'il pourra trouver dans la population en fonction des associations qui peuvent être établie avec la situation actuelle.¹³

Le symbole de référence historique contient par conséquent un potentiel de rassemblement et par extension peut produire un effet de clivage en traçant une ligne de démarcation entre « nous » et « les autres », entre « amis » et « ennemis », « bons » et « mauvais », « coupables » et « victimes », « gagnants » et « perdants ».¹⁴ Il fait appelle à la figure de l'ennemi dit « héréditaire » comme celle d'alliés « historique », ou « d'amitié indéfectible » entre certains peuples, établit la proximité ou la distance mais aussi introduit les notions de responsabilité collective ou de devoir de solidarité, voir de nécessité de ne pas répéter les mêmes erreurs.

¹³ On pense notamment au symbole de condensation que représente pour les Serbes la bataille de Kosovo Polje, dite du « champ des merles » qui vit en 1389 la défaite face aux turcs de la coalition de princes chrétiens des Balkans emmenée par le prince serbe Lazare. En juin 1989, pour le 600e anniversaire de la bataille de cette bataille, Slobodan Milošević prononce un discours perçu comme nationaliste et belliqueux qui trouvera une grande résonance chez ses auditeurs.

¹⁴ Philippe Braud relève à ce sujet qu'en politique, les symboles peuvent offrir des points d'ancrage et de ralliement à des groupes qu'ils contribuent ainsi à définir. Cette capacité du symbolique à structurer les enjeux de société entretient un rapport étroit avec les problématiques identitaires. Par ailleurs, les symboles ont la capacité à servir de levier pour mobiliser ressources et soutiens en suscitant par exemple des solidarités (1996, 86-87).

2. Cohérence et hétérogénéité des expériences historiques au sein de l'UE : un état des lieux

Le tableau suivant regroupe des données relatives aux grands facteurs géo-historiques ayant marqué l'histoire du continent en général et de ses différents pays tels qu'existant aujourd'hui. Les différents états européens ont été regroupés en fonction de leur date d'adhésion à l'UE ou, pour ceux qui n'y appartiennent pas en fonction de leur degré d'éloignement par rapport à une potentielle adhésion. Ce classement permet d'analyser l'impact des facteurs géo-historiques sur l'euro-péanisation, notamment dans ce qui concerne les liens existant entre élargissements successifs, accessions et candidature.

L'objectif de la comparaison ainsi réalisée est d'identifier les similarités et différences existantes, de donner des indications en ce qui concerne les points communs existants, l'évolution du degré d'homogénéité de l'Union en fonction des différentes vagues d'élargissement ou de candidature, et aussi de comprendre la nature et les conséquences de phénomènes de développement divergents ou asynchroniques entre pays membres. De telles différences d'héritage ne sont pas neutres et peuvent expliquer l'existence de clivages, discrédances et autres problèmes de cohésion et de compatibilité au sein de l'Union, notamment dans la perception de problème et de priorités et dans la manière de les régler ou de les dépasser.

2.1 Présentation des données

Dix-huit « marqueurs » historiques correspondant à des expériences socio-culturelles et politiques ont été retenus dont il y a lieu de penser que certains aspects qui y sont rattachés sont importants pour le fonctionnement de l'Union européenne. Leur pertinence pour les Etats membres de l'UE, candidats déclarés ou potentiels a été mesurée à partir de données empiriques contenues dans des atlas historiques et autres sources secondaires.¹⁵

Batterie de marqueurs 1 : Expériences socio-culturelles

Roman Civilization, Byzantine cultural sphere; Carolingian empire; Islamic cultural sphere; Renaissance; Reform and Contra reform; Enlightenment; Romantic; Oversea experience; Industrial revolution (XIX century); Welfare state before 1950.

Batterie de marqueurs 2 : Expériences politiques

World war I; World War II; Liberal democracy (before 1918); Independence before 1914; Liberal Democracy before 1918; Dictatorship before 1939; Dictatorship after 1945; Socialist regime.

¹⁵ Pour une liste de ces sources, cf. les explications techniques relatives à l'élaboration du tableau qui figurent en Annexe 1.

Tableau panoptique des pays européens en matière d'expériences historiques marquantes

	Index of historical homogeneity	1) Roman empire	2) Byzantine empire 867-1204	3) Carolingian empire	4) Islamic cultural influence	5) Renaissance	6) Reform and contra reform	7) Enlightenment	8) Romantic	9) Overseas experience	10) Industrial revolution 19th century	11) World war I	12) World war II	13) Liberal Democracy before 1918	14) Independence before 1914	15) Dictatorship before 1939	16) Dictatorship after 1945	17) Welfare state before 1950	18) Socialist regime
Core group	Belgium	2	0	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	2	0	
	France	2	0	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	2	0	
	Italy	2	0,5	1	0	2	2	2	2	2	2	2	2	0	2	2	0	1	0
	Luxembourg	2	0	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	2	0	
	The Netherlands	2	0	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	2	0	
	FRG	1	0	2	0	2	2	2	2	1	2	2	2	0	2	1	0	2	0
	69,21%	91,67%	4,17%	91,67%	0,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	75,00%	100,00%	100,00%	100,00%	66,67%	100,00%	25,00%	0,00%	91,67%	0,00%
H'enlargement	United Kingdom	2	0	0	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	2	0	
	Ireland	0	0	0	0	1	2	2	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	
	Denmark	0	0	0	0	2	2	2	2	0	2	2	2	2	0	0	2	0	
	61,88%	72,22%	2,78%	61,11%	0,00%	94,44%	100,00%	100,00%	100,00%	61,11%	88,89%	77,78%	88,89%	77,78%	88,89%	16,67%	0,00%	83,33%	0,00%
2 nd	Greece	2	2	0	2	0	0	0	0	0	2	2	0	2	2	1	0	0	
	59,86%	75,00%	12,50%	55,00%	10,00%	85,00%	90,00%	90,00%	90,00%	55,00%	80,00%	80,00%	90,00%	70,00%	90,00%	25,00%	5,00%	75,00%	0,00%
3 rd	Portugal	2	0	0,5	0,5	2	2	2	2	2	0	0	0	0	2	2	1	0	0
	Spain	2	0	0,5	0,5	2	2	2	2	2	1	0	0	0	2	2	1	0	0
	58,45%	79,17%	10,42%	50,00%	12,50%	87,50%	91,67%	91,67%	91,67%	62,50%	70,83%	66,67%	75,00%	58,33%	91,67%	37,50%	12,50%	62,50%	0,00%
4 th	GDR	0	0	1	0	2	2	2	2	0	2	2	2	0	2	1	2	2	
	59,08%	73,08%	9,62%	50,00%	11,54%	88,46%	92,31%	92,31%	92,31%	57,69%	73,08%	69,23%	76,92%	53,85%	92,31%	38,46%	19,23%	65,38%	7,69%
5 th	Sweden	0	0	0	0	2	2	2	2	0	2	0	0	2	2	0	0	2	0
	Austria	2	0	1	0	2	2	2	2	0	2	2	2	0	2	0,5	0	0	
	Finland	0	0	0	0	0,5	2	1	2	0	1	2	1	0	0	0	0	2	0
	56,16%	65,63%	7,81%	43,75%	9,38%	85,94%	93,75%	90,63%	93,75%	46,88%	75,00%	68,75%	71,88%	50,00%	87,50%	32,81%	15,63%	65,63%	6,25%
6 th	Poland	0	0	0	0	2	2	2	2	0	1	2	2	0	0	2	2	0	2
	Hungary	2	0	0,5	0,5	2	2	2	2	0	1	2	2	0	0	2	2	0	2
	Czech Republic	0	0	0	0	2	2	2	2	0	2	2	2	0	0	2	2	0	2
	Slovak Republic	0	0	0	0,5	2	2	2	2	0	1	2	2	0	0	2	2	0	2
	Slovenia	2	0	0	0	2	2	2	2	0	0	2	2	0	2	2	2	0	2
	Latvia	0	0	0	0	1	2	2	2	0	0	2	2	0	2	2	2	0	2
	Estonia	0	0	0	0	1	2	2	2	0	0	2	2	0	2	2	2	0	2
	Lithuania	0	0	0	0	2	2	2	2	0	0	2	2	0	2	2	2	0	2
	Cyprus	2	2	0	2	0	0	0	0	0	2	2	2	0	0	0	0	0	0
	Malta	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	51,71%	55,77%	8,65%	27,88%	11,54%	79,81%	88,46%	86,54%	88,46%	28,85%	55,77%	76,92%	78,85%	30,77%	53,85%	43,27%	40,38%	40,38%	34,62%
	7 th	Romania	2	2	0	2	0	0	0	0	0	2	2	0	2	2	2	0	2
Bulgaria		2	2	0	2	0	0	0	0	0	2	2	0	2	2	2	2	0	2
51,59%	58,93%	15,18%	25,89%	17,86%	74,11%	82,14%	80,36%	82,14%	26,79%	51,79%	78,57%	80,36%	28,57%	57,14%	47,32%	44,64%	37,50%	39,29%	
8 th	Turkey	2	2	0	2	0	0	0	0	0	2	0	0	2	1	1	0	0	
	50,96%	60,34%	18,10%	25,00%	20,69%	71,55%	79,31%	77,59%	79,31%	25,86%	50,00%	79,31%	77,59%	27,59%	58,62%	47,41%	44,83%	36,21%	37,93%
9 th	Norway	0	0	0	0	0,5	2	1	2	0	0	2	2	2	0	0	2	0	
	Switzerland	2	0	2	0	2	2	2	2	0	2	0	0	2	2	0	0	2	0
	Iceland	0	0	0	0	0	2	2	2	0	0	0	0	2	0	0	0	2	0
	Lichtenstein	2	0	2	0	2	2	2	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0
	51,17%	60,94%	16,41%	28,91%	18,75%	71,88%	84,38%	81,25%	84,38%	23,44%	48,44%	71,88%	73,44%	34,38%	62,50%	42,97%	40,63%	42,19%	34,38%
10 th	Croatia	2	0	0,5	0	0,5	2	0	1	0	0	2	2	0	0	2	2	0	2
	50,97%	62,12%	15,91%	28,79%	18,18%	70,45%	84,85%	78,79%	83,33%	22,73%	46,97%	72,73%	74,24%	33,33%	60,61%	44,70%	42,42%	40,91%	36,36%
11 th	Serbia + Montenegro	2	2	0	2	0	0	1	0	0	2	2	0	2	2	2	0	2	
	Macedonia	2	2	0	2	0	0	0	0	0	2	2	0	0	2	2	0	2	
	Bosnia and Herzegovina	2	2	0	2	0	0	0	0	0	2	2	0	0	2	2	0	2	
	Albania	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2	2	0	2	2	2	0	2
	50,49%	66,22%	25,00%	25,68%	27,03%	62,84%	75,68%	70,27%	75,68%	20,27%	41,89%	72,97%	77,03%	29,73%	59,46%	50,68%	48,65%	36,49%	43,24%
	Russia	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	2	2	0	2	2	2	0	2
Ukraine	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	2	2	0	0	2	2	0	2	
Moldova	0	2	0	2	0	0	0	0,5	0	0	2	2	0	0	2	2	0	2	
Georgia	2	2	0	2	0	0	0	0,5	0	0	2	2	0	0	2	2	0	2	
Armenia	2	2	0	2	0	0	0	0,5	0	0	2	2	0	0	2	2	0	2	
Belarus	0	0	0	0	0	1	0	0,5	0	0	2	2	0	2	2	2	0	2	
49,06%	61,63%	29,65%	22,09%	30,23%	54,07%	67,44%	61,63%	69,77%	17,44%	37,21%	76,74%	80,23%	25,58%	53,49%	57,56%	55,81%	31,40%	51,16%	
12 th	San Mari0	2	0	2	0	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Andorra	2	0	2	0	2	2	2	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	
	Monaco	2	0	2	0	2	2	2	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	
	Holy See	2	0	2	0	2	2	2	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	

2.1 Grandes tendances perceptibles

Ce qui frappe à première vue, c'est l'existence de similarités de profils entre pays du même groupe, c'est-à-dire qui ont rejoint l'Union européenne au même moment. A l'image de ce qui aurait dû être la devise de l'UE en cas de ratification du projet de traité constitutionnel « L'unité dans la diversité », on peut parler d'éléments de cohérence malgré l'hétérogénéité des situations. Ainsi, si la Turquie ne partage que 4 des expériences historiques sélectionnées sur 18 avec la France, son profil en la matière est quasiment semblable à celui de la Bulgarie et de la Roumanie. C'est particulièrement vrai pour le bloc des 6 pays fondateurs caractérisés par un fort degré d'homogénéité (indice de presque 70%). Cette caractéristique est d'autant plus importante que ce sont ces pays qui ont jeté les bases juridique et politiques du fonctionnement de la Communauté puis de l'Union. La diminution progressive de l'indice d'homogénéité historique au fil des élargissements n'est pas une surprise en soi. Il est logique que plus un ensemble s'accroît par l'adjonction d'éléments additionnels, plus il est probable que la diversité des parties constituantes augmente.

Au sein de l'UE des 27, certains marqueurs semblent constituer de véritables expériences historiques communes comme la Renaissance (taux de similitude 74%) et les Lumières (80%), les pays qui n'ont pas participé à cette époque aux effets socio-culturels importants se trouvent être parmi ceux dont l'intégration est la plus problématique : Grèce, Roumanie, Bulgarie.¹⁶ La première et la deuxième guerre mondiale représentent des expériences communes majeures, mais leur portée pour ce qui est de la vie en commun au sein de l'Union est limitée par le fait que pour une grande partie des nouveaux pays membres, la période de l'entre-deux-guerres comme celle de l'après deuxième guerre mondiale s'est déroulée différemment pour eux que pour les pays fondateurs et pour ceux des 4 premiers élargissements (cf. les résultats des marqueurs 15, 16 et 18).

Ce premier survol des données appelle deux remarques. La première porte sur les conséquences pour le fonctionnement de l'Union d'une hétérogénéité historique croissante. Il convient à cet égard de préciser que l'hétérogénéité des profils en question peut aussi bien signifier une situation de différence « neutre » en terme d'impact sur la capacité d'intégration de l'Union (dans ce cas là le contenu normatif et identitaire qui découle des expériences diffère certes selon les pays mais n'entre pas en collision avec les autres) ou une situation d'opposition, elle problématique, notamment quand les expériences renvoient à des points de vue antagoniques qui débouchent sur de situation de rivalité ou d'incompatibilité).

¹⁶ A cela s'ajoutent Malte et Chypre. Ici référence à trouver sur « mauvais élèves »

Par ailleurs, ces données posent la question de la nécessité – ou de son absence de nécessité - pour le bon fonctionnement de l'Union de l'existence d'un noyau dur d'Etats partageants des expériences historiques communes et dont l'importance est considérée comme essentielle pour fournir une base normative et une vision du monde partagée autour desquelles peuvent s'articuler de manière harmonieuse les différentes parties constituant le système et ce malgré leur hétérogénéité.

Ce constat met donc en exergue d'une part la notion de compatibilité des profils nationaux en matière d'expérience historique les uns par rapport aux autres mais aussi par rapport aux valeurs fondamentales et principes régissant le fonctionnement de l'Union européenne et d'autre part le problème que peu poser de la survivance de conflits hérités du passé lorsqu'ils ne sont pas pacifiés.

3. Le poids de l'histoire dans le processus d'européanisation

On le voit, alors que le processus d'européanisation est sensé produire de la convergence entre les pays membres, les différentes phases d'élargissement de l'Union signifient aussi un élargissement des expériences historiques et de leur effets sur le fonctionnement et le comportement des pays concernés par l'intégration européenne.

La pierre de touche la plus évidente de cette relation est certainement les critères dits « de Copenhague » qui énoncent les conditions posées aux pays candidats à l'adhésion à l'UE. Celle-ci requiert de la part de ces Etats qu'ils aient des institutions stables garantissant la démocratie, la primauté du droit, les droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection, l'existence d'une économie de marché viable et qu'ils soient également capables de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'Union. Comme le stipule également le Conseil dans sa déclaration de 1993 « L'adhésion présuppose la capacité du pays candidat à en assumer les obligations, et notamment de souscrire aux objectifs de l'union politique, économique et monétaire ».¹⁷

C'est à ce niveau là que les caractéristiques découlant des différentes expériences historiques présentent tout leur intérêt.¹⁸ Le fait par exemple qu'une grande partie des nouveaux États

¹⁷ Dans son point 7, cf. www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/.../72922.pdf

¹⁸ Cf. leur liste pour chacun des marqueurs en partie 2 de l'annexe.

membres aient acquis ou retrouvé récemment leur indépendance (marqueur 14) et qu'ils aient en même temps fait l'expérience d'une intégration politique et économique forcée dans le cadre de l'Union soviétique (marqueur 18) peut expliquer une attitude critique par rapport au principe de supranationalité et à d'éventuels transferts de compétence supplémentaires. Après quelques 45 années de régime communiste, il en va de même en ce qui concerne une certaine méfiance perceptible vis-à-vis de l'action étatique, ou pour ce qui est de la grande susceptibilité d'un pays comme la Pologne à l'égard des initiatives d'un État membre ou couple d'États membres (l'Allemagne et la France) visant à faire avancer l'Union et rapidement perçues comme une tentative d'hégémonie.¹⁹

L'influence des expériences historiques marquantes est également perceptible sur des aspects aussi différents mais fondamentaux pour le processus d'eupéanisation que la relation au pouvoir et à l'autorité, le rapport à la loi, l'attitude de confiance ou de défiance vis-à-vis de l'État et de ses institutions, le type de liens sociaux privilégiés et leur mode de fonctionnement. A cet égard, il est intéressant de constater que les différences qui apparaissent en ce qui concerne la pertinence des expériences historiques marquantes sont en grande partie s par les résultats d'analyses empiriques concernant les différences culturelles au sein de l'UE.

Ainsi, pour ce qui est du rapport à la religion, l'indice calculé par J. Gerhards en ce qui concerne la proximité des États membres par rapport à la position de l'UE en la matière donne une moyenne de 54,2% pour l'Europe des 15, de 40,7% pour les pays du 5ème élargissement et de 27,6 % pour la Roumanie et la Bulgarie et de 7,2% seulement pour la Turquie, c'est-à-dire une proximité en constante diminution au fils des élargissement, à l'image de l'évolution du degré d'homogénéité historique évoquée plus haut. Il est par ailleurs intéressant de constater qu'il y a des écarts importants au sein de ces groupes : ainsi la République tchèque et la Slovénie sont une attitude comparable aux pays d'Europe du Nord et de l'Ouest occidentale alors que la Grèce mais aussi l'Irlande et le Portugal sont beaucoup plus proches du deuxième et troisième groupe (Gerhards 2006, 88).

Il en va de même le degré de développement de la société civil. Le taux moyen de participation des citoyens dans une organisation est de 32,3% dans l'Europe des 15, de 25,3 dans celle des 25 et de 17,3 pour les deux derniers arrivants. Et seulement de 6,4 pour la Turquie. Là aussi on constate des variations au sein du premier groupe, avec de grandes

¹⁹ [here some references needed].

similarités pour les pays de l'Europe du Nord et une proximité des pays latins (Gerhards 2006, 235).

3.1 La question de l'identité et de l'eupéanisation à la lumière des expériences historiques

La question de la mémoire est intimement liée à celle de l'identité, qu'elle soit individuelle ou collective. Outre son rapport difficile au temps, une des causes de fragilité de l'identité telle que relevée par Paul Ricœur est sa confrontation avec autrui ressentie comme une menace (Ricœur 2000, 99).²⁰ On touche là à un aspect fondamental de la relation qu'entretient l'Union européenne en tant que principale réalisation du processus d'intégration européenne avec le passé et la mémoire, à savoir comment au sein de cette communauté historiquement composite, l'Autre, comme fruit d'une histoire conflictuelle, peut-il être perçu d'une manière qui ne représente pas un danger pour notre identité. En d'autres mots, qu'est ce qui fait que pour les français, les citoyens allemands par ailleurs membres de la même Union européenne ne sont plus vus comme représentants de l'« ennemi héréditaire » mais comme des égaux en droit et en valeur ? L'acceptation de l'autre comme partenaire au sein d'une communauté en formation - et à travers elle la question de la confiance mutuelle et de ses fondements - constitue donc un aspect tout à fait essentiel du processus d'intégration.

Dans une union sans cesse plus étroite fondée sur des transferts de souveraineté et dotée de politiques communes entraînant par nature des conflits de partage d'ordre distributif ou redistributif, c'est la légitimité même de l'UE, l'adhésion à ses objectifs, à ses institutions et à ses instruments, bref son fonctionnement général qui est impacté, tout comme la volonté et la capacité des États membres à s'inscrire dans une véritable coopération qui sous-entend de pouvoir dépasser les conflits identitaires ou normatifs de manière pacifique.

Les peurs, qu'elles soient fondées ou non peuvent faire l'objet d'instrumentalisation politique (que l'on pense au spectre du plombier polonais brandi lors du débat sur la ratification du projet de traité constitutionnel européen en 2005), tout comme l'utilisation de préjugés (cf. la référence désobligeante aux « pays du Club Med » faite par le ministre allemand des finances de l'époque Theo Waigel en lien avec l'état douteux des finances publiques de certains

²⁰ Comme le souligne Ricœur, la difficulté primaire que connaît l'identité dans son rapport au temps vient du nécessaire recours à la mémoire en tant que composante temporelle de l'identité en conjonction avec l'évaluation du présent et la projection du futur, or « le rapport au temps fait difficulté en raison du caractère équivoque de la notion du même, implicite à celle de l'identique. Que signifie en effet rester le même à travers le temps ? » (Ricœur 2000, 98).

États²¹). Le potentiel destructeur de ces références provient de ce que Paul Ricœur qualifie des blessures réelles ou symboliques emmagasinées dans les archives de la mémoire collective (2000, 99). C'est à ce niveau là qu'interviennent les stéréotypes qui se nourrissent en grande partie des expériences historiques croisées que certaines nations ont pu avoir avec d'autres. Leur impact cognitif dans les relations interpersonnelles au sein de l'UE ne doit pas être sous-estimé, On sait en effet que si les stéréotypes sont précieux dans la mesure où ils constituent l'amorce d'une connaissance de l'autre, ils bloquent le plus souvent la poursuite de cette connaissance, puisqu'ils se transforment rapidement en filtres qui empêchent l'enregistrement de tout nouvel aspect de la réalité envisagée (Wismann 2000, 28).²²

2.2. Les fondements historiques de la confiance et familiarité entre les peuples de l'UE

A côté de l'identité, l'existence d'un certain degré de confiance et de familiarité au sein de l'UE est indispensable pour un bon fonctionnement de l'eupéanisation. Cela concerne aussi bien la familiarité des citoyens par rapport aux institutions communautaires ou la confiance qu'il ont dans l'UE et dans la manière dont ses politiques sont conduites, que la confiance et la familiarité entre les différentes nations européennes à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Union. Là aussi, les variations que l'on peut constater ne relèvent pas du hasard et sont ancrées dans les différentes réalités historiques nationales. Les données du *European value survey* analysée par Jan Delhey montrent qu'avant le dernier élargissement les pays de l'Europe des 15 considéraient la Roumanie, la Bulgarie peu dignes de confiance. Cette attitude est encore plus forte à l'encontre de la Turquie (Delhey 2005, 13). Cela étant, dans plusieurs cas, la confiance et la familiarité semblent croître avec le temps et les situation de défiance qui prévalaient au sein de l'UE se font rares même si les Britanniques continuent à avoir une attitude de défiance par rapport aux Allemands et aux Français, et les Néerlandais par rapport aux Italiens.²³ Certains antagonismes qui renvoient à des rivalités anciennes ou à des échelles de valeurs différentes continuent donc de se manifester malgré les effets dans certains cas de plusieurs décennies d'intégration politique et économique. Les élargissements progressifs de l'Union affaiblissent son homogénéité en matière de niveau de confiance et de familiarité²⁴ Il est toutefois intéressant de constater que si l'ouverture à de nouveaux pays présentant des

²¹ Remarque faite dans le contexte de l'introduction du pacte de stabilité de l'euro. Sur cette question, voir Heipertz and Verdun 2003.

²² Sur le rôle des stéréotypes dans le fonctionnement des institutions européennes, cf Abélès 1992 et 1993.

²³ Calculation of the averages across all 72 dyads within the EC/EU-9 show that the trust barometer has risen from 36 to 49, and the familiarity barometer from 72 to 86 (Delhey 14).

²⁴ The EU would today enjoy a higher level of social integration if it were still composed of the six founding members. Along both dimensions, the EU-25 is least cohesive ».

profils différents et nouveaux peut donner lieu à des « coûts d'intégration » comme ce fut le cas pour les élargissement vers le Sud et vers les pays d'Europe centrale et orientale, cela n'est pas toujours le cas comme le montre l'exemple de l'adhésion des pays nordiques, « it depends on which countries are brought together” (Delhey 2005, 11). En tout cas, il s'agit d'un phénomène dynamique marqué par les interactions entre d'un côté l'influence des facteurs géo-historiques à un moment donné et dans une constellation donnée et d'autre part les effets du processus d'intégration sur l'attitude des citoyens et sur la manière dont se déroule l'europanisation d'un pays à l'autre, le tout sujet aux transformations de la composition de l'Union suite aux aux élargissements successif qui transforme la composition.²⁵

3.3 L'importance de la résonance normative

L'approche dite du “Constructivist institutionalism” met l'accent sur le fait que l'impact que l'Union européenne peut avoir sur ses pays membres ne dépend pas seulement des constellations relatives aux intérêts domestiques matériels mais également de la mesure dans laquelle il y a une adéquation culturelle (*cultural match*) ou résonance entre les demandes émanant de l'UE et les règles et discours politiques prévalant au niveau domestique (Sedelmeier 2006).²⁶ Si l'on peut donc parler de situations ou de cas de résonance normative pour analyser la manière dont se déroule l'europanisation, il reste toutefois à savoir quels facteurs facilitent ou représentent un obstacle à cette résonance, notamment en conduisant à une convergence ou divergence d'appréciation et d'attitude entre les différentes parties prenantes par rapport aux règles, principes et normes concernées.

Ce qui est en cause c'est le jeu des modifications affectant l'organisation politique d'un pays et celles affectant la sensibilité et les comportement humains au niveau national, bref le lien entre structures et mentalités. La manière dont la coopération fonctionne au sein de l'UE est forcément influencée par l'état des relations entre les partenaire et par leur attitude par rapport au principe même de cette coopération et à sa raison d'être, d'où le rôle des habitus développés au fil des siècles et des différentes expériences historiques vécues par les nations composant

²⁵ Phénomène qu'illustre bien la constatation faite par Jan Delhey comme quoi, “with respect to familiarity, dispersion was even greater in the EC-6 back then than in the current EU-25. Hence one can argue that the recent accessions have not put integration under pressure to an unknown extent; rather, they took the Community on a journey thirty years back into its own history”. But again, caution is warranted because we do not have the information to fully assess the impact of this last wave of enlargement (Delhey 2005, 13).

²⁶ “Processes of socialisation and persuasion are a mechanism for the EU's domestic impact, which rationalist approaches discard, but constructivism or sociological institutionalism are well equipped to analyse. Through such processes, candidate countries come to consider that the EU's rules have an intrinsic value, regardless of the material incentives for adopting them. A number of factors increase the likelihood that persuasion and socialisation are effective. If a candidate country – both elites and publics – positively identifies with the EU, or holds it in high regard, the government is more likely to be open to persuasion and to consider the rules that the EU promotes as positive“ (Sedelmeier 2006).

l'Union européenne et ancrées dans leur système sociopolitique sous la forme de visions du monde, pratiques, codes de valeurs et adhésion à certains principes directeurs nécessaires à l'europanisation.

Outre leur effet sur l'acceptation mutuelle et pour la confiance réciproque évoqués plus haut, les facteurs géo-historiques ont une influence sur l'adhésion aux valeurs, normes et principes de l'Union, que se soit explicitement dans son droit communautaire ou dans la *soft law*. L'importance de cette variable pour l'europanisation est visible lorsque l'on compare les variations en terme de degré d'homogénéité historique telles qu'elles se dégagent du tableau présenté plus haut et les tendances qui apparaissent au niveau des différences d'attitude des élites politiques et économiques nationales au sein de l'EU.²⁷

3.4 Le rapport problématique à l'histoire et à la mémoire

Au vue de ces données, qu'en est-il au sein de l'Union européenne de ce qu'Ernest Renan qualifie de "possession en commun d'un riche legs de souvenirs" ? On sait que pour Renan, une nation est une âme, un principe spirituel, et que ces deux choses qui pour lui n'en font vraiment qu'une constituent ce principe spirituel : l'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis.²⁸

Or, on le sait, le problème auquel est confronté l'Union européenne est justement l'absence de mémoire commune et partagée (celle-ci étant encore largement nationale, conflictuelle et fragmentée). D'autre part, l'Union ne disposant pas de mécanismes d'inculcation de sens par des instances collectives de socialisation comme l'enseignement public ou le service militaire, les moyens pouvant contribuer à l'émergence d'un sentiment d'appartenance collective se limitent aux politiques communautaires dont la responsabilité - au moins au niveau de leur mise en œuvre - est partagée avec les États membres.

Cette absence de mémoire à la fois commune et partagée n'est pas sans poser un problème en termes de sentiment d'appartenance à l'Union pour ses États membres, mais aussi pour ce qui est de la reconnaissance de l'appartenance légitime de certains pays ou candidats par les

²⁷ « There are the significant mutually differences between three groups of countries regarding attitudes toward importance of religion, European cultural tradition and origin. Elites from Western Europe are significantly different from other elites regarding importance of having European parents and European feelings [as constitutive parts for European identity]. Elites from southern Europe are different from other elites regarding attitudes towards significance of respecting European laws“ (INTUNE 2008, 6)

²⁸ Renan, Qu'est-ce qu'une nation ? Conférence faite en Sorbonne, le 11 mars 1882.

autres. Pour ne prendre que le cas de la Turquie qui donne lieu à de nombreuses polémiques, certaines critiques par rapport à sa candidature avancent l'argument comme quoi l'Europe se trouve être une construction historique et culturelle à laquelle la Turquie n'appartient visiblement pas (cf. William Wallace 2000, 478 cité in Scherpereel 2006, 24). Ce genre de raisonnement a d'autant plus de poids qu'il est utilisé dans une perspective de comparaison avec d'autres pays pour lesquels la question de l'appartenance légitime à l'Europe ne se pose pas. C'est que que montre bien Thomas Diez quand il relève que « one of Turkey's problems in attaining EU membership has been that while no one doubts the credentials of countries such as Romania as being European, both the political elite outside and within Turkey has portrayed the country in a much more ambivalent light for large parts of its history, most often declaring the need for Turkey to become European (Diez 2006, 246).

On le voit, une analyse des marqueurs géo-historiques que représentent différentes expériences sur le plan politique ou socio-culturel permet de mieux prendre conscience des raisons derrière l'existence de clivages et de discrédances dans le jugement qui pèse sur certains États quant à leur qualité de pays européen et à leur droit à faire partie ou à rejoindre l'Union. L'existence d'expériences en partie antagonistes d'un pays à l'autre (marqueur 13 par rapport aux marqueurs 15 et 16), tout comme les cas d'asynchronie où une expérience est faite par un pays avec un décalage temporel par rapport à d'autres illustrent bien la variété des situations et par la même la difficulté de ses référer à UN passé commun. Cela étant, ce qui importe, ce n'est pas temps de pouvoir faire référence à une mémoire commune que les conditions permettant une référence commune à des passés partagés.

Seule une prise de conscience de cette diversité de même qu'une distance critique permettent de dépasser les obstacles pouvant survenir dans le cadre du processus d'intégration européenne en liaison avec l'impact des expériences historiques. Lorsque dans son analyse du patriotisme constitutionnel et de sa validité pour l'union européenne, Jean-Marc Ferry évoque « le bon usage de l'histoire propre », il plaide pour cette raison en faveur d'un rapport à l'histoire de la part des états européens qui fonctionne de manière argumentative et autocritique de sorte que la mémoire de chaque nation ne soit pas exclusive des autres ni indifférente aux réclamations venues du dehors, ancien adversaire ou ancienne victime (Ferry 2000, 167-168).

Certaines expériences historiques malgré leurs aspects tragiques ont une dimension constructive lorsque l'on parvient à extraire une valeur exemplaire des souvenirs

traumatisants et que le rapport à la mémoire est transformé en projet²⁹... Il s'agit là d'un aspect fondamental de l'acquis historique communautaire (Larat 2005 et 2006a)³⁰ qui prône le travail sur la mémoire comme moyen de dépasser les expériences traumatisantes en apprenant et en évitant ainsi à l'histoire de se répéter et participant de cette manière à un processus de civilisation des comportements et des sentiments (Larat 2008).³¹

CONCLUSION

À côté des critères requis pour l'adhésion évoqués plus haut, les conclusions de la résidence du Conseil européen de Copenhague des 21 et 22 juin 1993 stipulent que « la capacité de l'Union à assimiler de nouveaux membres tout en maintenant l'élan de l'intégration européenne constitue également un élément important répondant à l'intérêt général aussi bien de l'Union que des pays candidats ». ³² Cette question de la capacité d'absorption de l'Union tout en restant capable d'agir et sans perdre de vue ce qui correspond à l'intérêt général du tout comme de ses parties est intimement liée au degré d'homogénéité et de cohérence des États membres les uns par rapport aux autres et par rapport à ce tout qu'ils forment ensemble.

À côté des facteurs historiques influençant la capacité des États à se conformer aux évolutions entraînées par l'intégration et qui peuvent être qualifiés de terreau facilitant l'europanisation, il y a à deux autres dimensions qui ne sauraient être sous-estimées. Il y a tout d'abord la manière dont les États conçoivent et appréhendent l'intégration, la finalité et les réalisations de l'UE en fonction des expériences historiques qui les ont marquées et qui constituent,

²⁹ « Si le traumatisme renvoie au passé, la valeur exemplaire oriente vers le futur » écrit Paul Ricœur dans le prolongement de l'analyse que fait T. Todorov des abus de la mémoire (Ricœur 2000, 105).

³⁰ The core values of European integration expressed in the leading narratives of the history of European integration have, with time, been crystallised into a corpus of guiding principles and soft norms implicitly intended to conduct the politics of the Union. They are all related to the official interpretation of the past and build together the historically based objectives of European unification, which can be defined as followed: Preserving peace and stability; Protecting democracy, human rights and freedom; Overcoming divisions. The narratives on European history contained in the accumulated Preambles – together with their inter-textual environment - codify what is presented as a shared belief about the historical purpose of the common system of governance that is now the EU. Due to the combination of moral commitment vis-à-vis these objectives as result of the responsibility of Europe towards its past, and the legal character of the treaties in which the fundamental principles of the Union are expressed, the normative framework which comes out in the preambles of the treaties can be considered as building an “Acquis historique communautaire” (Larat 2005, 287).

³¹ Cette idée était bien rendue dans le préambule de feu le traité de 2004 établissant une constitution pour l'Europe qui, après avoir constaté que l'Europe était « désormais réunie au terme d'expériences douloureuses », proclamait « Persuadés que les peuples d'Europe, tout en restant fiers de leur identité et de leur histoire nationale, sont résolus à dépasser leurs anciennes divisions et, unis d'une manière sans cesse plus étroite, à forger leur destin commun » (Journal Officiel C 310/3, 16.12.2004).

³² Dans son point 7, cf. www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/.../72922.pdf

comme nous l'avons montré, des filtres affectant la perception de l'UE et de ses règles de fonctionnement. Ensuite il y a la capacité pour la communauté des États comme pour les institutions communautaires de dégager à partir du mélange formé par les différents parcours et expérience historiques des États membres un cadre normatif de référence nécessaire à l'Union pour s'accorder sur ses orientations et ses politiques mais aussi pour asseoir sa propre légitimité.

Parmi les facteurs pouvant expliquer l'augmentation du taux de confiance et de familiarité entre pays membres de l'UE au fil du temps, Delhey (2005) cite l'augmentation du tourisme, la convergence des modes de vie, les échanges intergénérationnels, la coopération au sein des institutions communautaires sur une longue période et l'absence durable de guerre. Il est clair que pour ce qui est des deux derniers facteurs, des différences importantes subsistent entre les différents pays européens et que par conséquent ils ne peuvent peser de la même façon et dans la même mesure sur les différents aspects du processus d'europanisation.

Les débats portant sur les expériences historiques majeures qu'a connu l'Europe ainsi que sur leur interprétation et signification nous rappellent que des lignes de fracture que l'on ne peut ignorer séparent encore les deux parties de l'Europe qui étaient délimitées par le rideau de fer, tout comme il existe des lignes de fracture entre toutes les nations de l'Europe indépendamment de leur localisation géographique Est/Ouest (Auer 2010, 22). Au-delà de la diversité il existe donc au sein de l'UE et au delà parmi les pays candidats les uns par rapport aux autres comme par rapport aux pays déjà membres une hétérogénéité qui ne peut être niée. En même temps, la remarque de Malraux citée en introduction de ce papier indique bien que plutôt que des situations tranchées nous avons à faire à une variété de degré et de nuances entre pays et en leur sein, même dans un cas extrême comme la Russie. Il y a par conséquent une gradualité de l'appartenance à ce qui définit l'Europe

In fine, le difficile rapport entre le nécessaire pluralisme de l'Union et l'existence d'éléments hétérogènes et divergents renvoie à la question fondamentale pour la philosophie politique libérale de savoir comment concevoir et réaliser un accord public sur les normes communes ou des principes communs de justice politique, alors même que les ressortissants de la société concernés ne partagent pas tous les mêmes croyances, n'adhèrent pas unanimement aux mêmes valeurs, ne s'entendent éventuellement même pas sur un arrière plan commun de visions du monde ? (Ferry 173-174).

On peut donc conclure dans le prolongement du philosophe qu'à l'opposé d'une approche utilitariste, ce qui compte dans un ensemble en construction comme l'Union européenne (pour

sa cohésion, sa stabilité et le succès de l'intégration systémique), ce n'est pas que chacun ait à donner ou à recevoir, mais que chacun soit prêt à le faire dans les limites de ses capacités (Ferry 175). Il n'en reste pas moins qu'il n'est pas toujours clair dans quelle mesure l'existence de dispositions préexistantes influent sur ces capacités et sur la volonté de se plier aux règles en vigueur.

A cause de son aspect émotionnel et des dangers de dérive nationaliste et populiste auxquels ils peuvent donner lieu, les facteurs liés au passé sont en grande partie négligés dans l'analyse du contexte dans lequel se déroule l'eupéanisation. Il en va de même pour les variations nationales que l'on peut constater en la matière. Parce qu'elle établit une relation entre les héritages historiques et ce que Cirtautas et Schimmelfennig (2010) qualifient d'explications alternatives de l'eupéanisation qui mette l'accent sur les processus d'apprentissage social et l'existence de facteurs conditionnels comme les identités collectives, la légitimité et l'écho que rencontre les normes européennes, l'approche présentée dans ce papier permet une compréhension réaliste et pragmatique de rôle joué par les facteurs géo-historiques, tout en dépassant les limites et dangers d'une approche communautariste marquée par son caractère essentialiste. C'est là, on l'aura compris, toute l'utilité d'une démarche reconstructive.

Références bibliographiques

ABÉLÈS, Marc (1992), « La vie quotidienne au Parlement européen », Paris, Hachette.

ABELES, Marc; BELLIER, Irène; McDONALD, Maryon (1993), « Approche anthropologique de la Commission européenne ». Executive summary. Document interne, décembre 1993.

AUER, Stefan (2010), „Die EU und die Geburt des freien Europa. Identität, Legitimität und das Erbe von 1989“, in *Osteuropa*, 60, Jg. 8/2010, p. 3-23.

BRAUD, Philippe (1996), « L'émotion en politique », Paris, Presses de Science Po.

CIRTAUTAS, Arista Maria and SCHIMMELFENNIG, Frank (2010) 'Europeanisation Before and After Accession: Conditionality, Legacies and Compliance', *Europe-Asia Studies*, 62: 3, 421 — 441.

DELHEY, Jan (2005), « A trade-off between enlargement and integration? An analysis of trust between EU nationalities », Berlin WZB working paper.

DIEZ, Thomas, (2006), « Paradoxes of Europe's Borders », in *Comparative European Politics*, 4, 235-252.

FERRY, Jean-Marc (2000), « La question de l'état européen », Paris, Gallimard NRF Essais

GERHARDS, Jürgen (2005), „Kulturelle Unterschiede in der Europäischen Union. Ein Vergleich zwischen Mitgliedsländern, Beitrittskandidaten und der Türkei“, Wiesbaden, VS Verlag. 2. Auflage.

HEIPERTZ, Martin, VERDUN, Amy (2003) “The Dog that Would Never Bite? The Past and Future of the Stability and Growth Pact” Martin and Amy Verdun, MPIfG Working Paper 03/12.

INTUNE (2008), “Patterns of regional diversity in elite attitudes and recruitment », No.EL-08-13, Elite Working Group Paper, University of Siena, Faculty of Political Sciences.

KAINA, Viktoria; KAROLEWSKI, Pawel Ireneusz (2009), "EU governance and European identity", *Living Reviews in European Governance*, Vol. 4, No. 2: <http://www.livingreviews.org/lreg-2009-2>

HALBWACHS, Maurice (1994), « Les cadres sociaux de la mémoire », Paris Albin Michel.

LARAT, Fabrice (2003), « “Histoire politique de l'intégration européenne ». Paris : La Documentation Française.

LARAT, Fabrice (2005), “Presenting the Past. Political Narratives on European History and the Justification of EU Integration”, in Christian Joerges and Paul Blokker (eds), “Recrafting the Past after “Bitter Experiences”: the Shadows of the Past(s) over the Constitutionalization of Europe”, *German Law Journal*, special issue, N°2, February 2005, 37-55.

LARAT, Fabrice (2006a), „Vergegenwärtigung von Geschichte und Interpretation der Vergangenheit: zur Legitimation der europäischen Integration“, in Matthias SCHÖNING, Stefan SEIDENDORF (Hg.): „Reichweiten der Verständigung. Intellektuellendiskurse zwischen Nation und Europa“. Heidelberg: Universitätsverlag C. Winter, p. 240-262.

LARAT, Fabrice (2006b), „L'Europe à la recherche d'une figure tutélaire. L'instrumentalisation de la symbolique carolingienne comme tentative de fondation d'un projet politique“, in *Politique européenne*, numéro spécial "La construction européenne entre

histoire et mémoire : les enjeux d'une sociologie historique de l'intégration communautaire", sous la direction d'Yves DÉLOYE , p. 49-67.

LARAT, Fabrice (), "Aufarbeitung der Vergangenheit und Zivilisierung Europas", in Christian Joerges/Matthias Mahlmann/Ulrich K. Preuß (Hrsg.) "Schmerzliche Erfahrungen" der Vergangenheit und der Prozess der Konstitutionalisierung Europas, Wiesbaden: Verlag für Sozialwissenschaften, 48-62.

LARAT, Fabrice (2009), entrée « Prix Charlemagne » in Pierre GERBET (dir.), „Dictionnaire historique de l'Europe unie“, André Versaille éditeur., 863-865.

LARAT, Fabrice (2011), "Split memories, cognitive dissonance, and the challenge of civilizing our way to deal with history in Europe", Working paper series Governance and Globalization, Science Po in China, n°29, June 2011, 16 p.. http://sciencespo-globalgovernance.net/webfm_send/113

PIERSON (1996), The Path to European Integration : A Historical Institutionalist Analysis., in *Comparative Political Studies* 1996, 29.

RICOEUR, Paul (2000), « La mémoire, l'histoire, l'oubli », Paris, Seuil Point essai.

SAURUGGER Sabine (2009), "Théories et concepts de l'intégration européenne", Paris, Presses de Science-Po.

SCHOMMER, Oliver (2008), « Kollektive Erinnerung und europäische Integration zwischen West- & Osteuropa », Mémoire de diplôme en science politique, Université de Mannheim, 122 p.

SCHERPEREEL, John A; ZIERLER, Matthew C (2011), "Barriers to Socialization: Turkey and Regional International Organizations", in *European Integration*, Vol. 33, N° 1, 19-36.

SEDELMEIER, Ulrich (2006), "Europeanisation in new member and candidate states", *Living Reviews in European Governance*, Vol. 1 (2006) No. 3: <http://www.livingreviews.org/lreg-2006-3>

SCHIMMELPFENNIG, Frank (2009), Europeanization Beyond Europe, *Living Reviews in European Governance* 4: 3, 2009, online article (<http://www.livingreviews.org/lreg-2009-3>).

Annexe 1

A) Legend and explanation of the table

In the table, the European countries are presented and classified in their order of accession to the EU and to its previous organisation (ECSC, EEC). For non member states, clusters have been built depending on their existing status (applicant country) or kind of relationship existing with the EU: application for membership, special agreements such as European Economic Area (for EFTA countries), partnership (Balkan, Former UdSSR). For analytical purposes, the case of German democratic Republic has been analysed separately. The German reunification in year 1990 was considered as a new step in the enlargement process.

The historical experiences are sorted in chronological order. The codification takes in consideration the relevance of the 18 selected historical experiences for each of the existing countries of today's Europe. Point of reference is the population living on the territory corresponding to a country in its present boundaries.

Main criteria for the classification is the relevance (yes = cell marked in yellow) or irrelevance (no = cell marked in green) on the selected historical experiences. In order to calculate the degree of congruence of a group of countries at a particular stage of the process of EU enlargement, full relevance is rated with 2 points and irrelevance with 0. In case only a limited part of a country's territory in its present boundaries has been affected by one of the selected historical experiences, this particular situation has been codified with a 1 point or a 0,5 point mark (partly relevant = cell marked with a mix of yellow and green).³³ "Relevance" means that the main part of this country was involved or directly affected by the the said historical experience, because of active participation and involvement or through being directly affected by the consequences.

B) Relevance of the selected historical markers

(1) Roman empire

Relevant elements for the EU connected to the legacies of the Roman empire : Centralized empire, Civitas romanum, roman law, elaborated public administration, Pax romana
Reference : Hilgemann 94 et 100 a et b³⁴

(2) Byzantine empire 867-1204

Non separation between temporel and the spiritual realm, between the emperor and head of the church (cesaro-papism),
Reference : Hilgemann 170 a et b)

(3) Carolingian empire

Christianity, dichotomy pope/emperor, carolingian renaissance, idea *translatio imperii*.
Reference : Chaliand 37, Duby 43.

(4) Islamic cultural sphere (includes Arabic influences as well as Turkish)

Limited religious tolerance - see the status of *dlimi*, Islam as religion, culture and political ideal all at the same time - no separation between the religious and political community.
Reference : Duby 71b, Chaliand 55, Hilgemann 182.

(5) Renaissance

Humanism, birth of the individual, role of knowledge, emancipation, relativism and self criticism.

³³ Quand une petite partie seulement d'un territoire lors d'une période limitée est concernée, la note attribuée est de 1 ou de 0,5 (Exemple : l'influence de Byzance en Italie concerna essentiellement l'extrême sud de l'Italie entre 867-1204).

³⁴ Authors, page and map number (if available) .

Reference : Duby 69b, Hilgemann 208-217, Vidal-Naquet 147.

(6) Reform and Contra reform

Contestation of the church, freedom of faith (*Cujus regio, ejus religio*), free arbiter.

Reference : Duby 70a, Hilgemann 226-232, Vidal-Naquet 153

(7) Enlightenment (Lumières, Aufklärung)

Liberty and equality, tolerance, human rights, anti-absolutism, triumph of the reason and of rationality, progress, cosmopolitanism, idea of social contract, séparation of powers.

Reference : Vidal-Naquet 187, Hilgemann 247.

(8) Romantic

Rise on national consciousness, reaction to French revolution, importance of individual feelings, autonomy of passions vis-à-vis reason.

(9) Overseas experiences

Discovery of the new world and of Europe's others, exotic, slavery, colonialism, non selfcentred economy.

Reference: Duby 64-65. Duby 85 c et D, 86 A et B, 87 C

(10) Industrial revolution (XIX century)

Decline of rural life, *Entfremdung*, mechanisation, era of mass, raise of the social question, entrepreneurship

Reference: Hilgemann 316; Koenemann 116

(11) World War I

Overwhelming nationalism, modernity and technicity, end of the old world, pacifism, self determination of the nations.

Reference (Duby 91B et 94A, Hilgemann 406

(12) World War II

National-socialism, shoa, mass destruction, mass deportation and refugees, occupation and resistance; moral failure of the European civilisation.

Reference : Vidal-Naquet 269, Duby 99 C

(13) Liberal democracy (before 1918)

Parliamentary democracy, pluralism, democratic rules, civil society, freedom of press and of opinion.

Reference : Mourre

(14) Independency (before 1914)

Experience of sovereignty, self government, free expression of the national identity

Reference : Mourre

(15) Dictatorship or authoritarian regime (1918-1939)

Indoctrination of the masses, no pluralism, no freedom of press and of opinion

Reference : Hilgemann 416 a + b, Mourre

(16) Dictatorship (1945-1991)

Persecution, oppression of minorities, no pluralism, no freedom of press and of opinion, no (or limited) freedom of movement

Reference : Mourre

(17) Welfare state (before 1950)

Strong public policies, regulation, social transfers, developed system of interests representation

Reference : Flora

(18) Socialist regime

Role of the state, collectivism, planned economy, hegemony of the communist party, Stalinism, dissidents

Reference : Hilgemann 509.

C) Calculation of the degree of historical congruence

In order to assess the degree of historical congruence for the countries building the European community of states in general and as to the member states of the EU in particular, we have first calculated the mean of the relevance of each experience for every considered group of countries in a cumulative way i.e. :

Calculation of the mean : $M = (\Sigma \text{ of all values for the countries considered} / \text{number of countries considered} \times 2) \times 100$

Example :

- Mean for the 6 founding countries of the EEC as to the relevance of the marker “Roman Empire”: $M = (2+2+2+2+2+1/6 \times 2) \times 100 = 91,67\%$
- Mean for the the EEC after the first enlargement (UK, Denmark and Ireland) as to the relevance of the marker “Roman Empire”: $M = (2+2+2+2+2+1+2+0+0/9 \times 2) \times 100 = 72,22\%$

For each stage of the enlargement process, an “Index of historical homogeneity” has been calculated in reference to the mean of the 16 historical markers taken into consideration.

- Index of historical homogeneity for the 6 founding countries: $M1+M2+M3+M4+M5+M6+M7+M8+M9+M10+M11+M12+M13+M14+M14+M15+M16/16 \times 100 = 72,14\%$

If there is a majority of “no” ($M < 50\%$) the colour of the cell is marked in green. If there is a minority of “yes” ($M > 50\%$) the colour of the cell is marked in yellow.

Sources used for coding the variables :

- CHALIAND, Gérard ; RAGEAU Jean Pierre, *Atlas des empires*, Paris, Payot, 1993.
- DUBY, Georges, *Grand atlas historique*, Paris, Larousse, 2006.
- FLORA, Peter et (sd) *The development of welfare states in Europe and in America*, Brunswick, New Jersey, Little, Brown and co, 1976.
- HILGEMANN, Werner ; KINDER, Hermann, *Atlas historique*, Paris, Perrin, 2006.
- KOENEMMAN, Ludwig (sd), *Atlas historica*, Paris, Edition place des victoires, 2010.
- MOURRE, Michel, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Paris, Bordas 1996.
- VIDAL-NAQUET, Pierre (sd) (1992), *Histoire de l'humanité*, Hachette.